

BISULFITE NH₄ 400

Bisulfite d'Ammonium en solution aqueuse concentrée NH₄HSO₃ = 99,07.
Apte à l'élaboration de produits destinés à la consommation humaine directe, dans le cadre de l'emploi réglementé en œnologie. Sulfitage des moûts et des vins nouveaux encore en fermentation. Conforme au Règlement CE n° 606/2009.

Caractéristiques physiques

Aspectliquide transparent
Couleur jaune très pâle
Solution neutralisée stable..... à très faible odeur de SO₂
Densité..... 1,275 ± 0,03

Analyses chimiques

Titre en SO ₂401 ± 3 g/L	Fer < 50 ppm
Titre en NH ₃ 107 ± 3 g/L	Plomb..... < 5 ppm
pH.....5,3 ± 0,5	Mercure..... < 1 ppm
Cendres sulfuriques< 0,2%	Arsenic < 3 ppm

Emploi en œnologie

Propriétés : Solution de bisulfite d'ammonium, stable et sans odeur pour sulfitage des moûts et vins nouveaux en fermentation, sans apport de potassium et avec apport d'azote.

Dose d'emploi : 1 cL apporte 4g de SO₂ et 1,07g d'ammonium (se référer au tableau d'équivalence en anhydride sulfureux).

Réglementation UE :

- Utilisation uniquement sur les moûts et vins nouveaux encore en fermentation
- Dose maximale d'emploi : 20g/hL en bisulfite d'ammonium, soit 3,2cL/hL d'une solution de bisulfite d'ammonium 40% (12,9g/hL en SO₂).
- Contient des sulfites. Pour l'Union Européenne et certains pays, son emploi peut impliquer un étiquetage spécifique. Se conformer à la réglementation en vigueur.

Stockage – D.L.U.O.

Conserver hors sol dans l'emballage d'origine à température modérée (10 à 25° C) dans des locaux secs non susceptibles de communiquer des odeurs.

DLUO : 2 ans.

Emballage entamé bien refermé DLU : 2 mois.

Sécurité utilisateur



Voir fiche de sécurité

Conditionnement

Jerrican de 25 kg / Conteneur de 1100 kg.

